

SAINT PIERRE II

Archevêque de TARENTOISE

par M. l'abbé HUDRY
secrétaire de l'Académie de Val d'Isère

Saint Pierre II de Tarentaise a eu un rôle européen de premier plan. Mais ses interventions dans la politique des princes et dans les affaires générales de l'Eglise ne sont pas des à-côtés de ses activités. Il fut d'abord pendant une dizaine d'années Abbé de Tamié, celui de sa fondation, et plus de 30 ans archevêque de Tarentaise. Son champ d'action essentiel et ordinaire comme Père des moines et chef d'une église locale a toujours été un secteur montagnard des Alpes du Nord. On peut être étonné que l'archevêque d'un petit diocèse montagnard ait pu avoir une telle audience auprès des princes et de ses frères dans l'épiscopat. D'abord la sainteté ne s'enferme pas dans un cercle étroit ; elle est essentiellement rayonnante surtout à l'époque qui nous intéresse. De plus les centralisations administratives, soit dans le domaine temporel soit dans le domaine ecclésiastique n'avaient pas encore éteint les vitalités régionales en les privant de chef de valeur au profit de centres plus importants.

Pour les évêques au XII^{ème} siècle, n'existait pas encore une sorte de *cursus honorum*, pas toujours bénéfique. L'évêque était l'époux de son église et ce mariage avait une indissolubilité. S'il avait des intentions de s'en aller, même pour se retirer dans un monastère, le peuple ne l'acceptait pas ainsi. Saint Pierre II en fit l'expérience. (2)

Enfin on considère trop souvent qu'avant l'époque contemporaine, qui a construit des voies de communication partout, les vallées des Alpes étaient des zones de refuges, des culs de sac sans relation avec l'extérieur. Si les traditions originales s'y sont mieux conservées, la raison est à chercher d'abord dans le milieu physique et en particulier climatique dans lesquelles elles se sont élaborées. La montagne est, si je puis la personnaliser, une maîtresse (sens étymologique du mot) ; avec laquelle il faut toujours compter. Elle imprègne la vie quotidienne et en dicte les permanences.

Pour la Tarentaise, qui nous intéresse maintenant, trois secteurs principaux d'ouverture sont à signaler : Tamié, à l'extrémité occidentale de la Tarentaise, est sur un col d'orientation Nord-Sud, faisant communiquer le Genevois avec la Combe de Savoie et l'implantation de l'Abbaye en 1132 a été dictée, je le suppose, par sa position de point de rencontre des trois diocèses de Genève, Grenoble, et de Tarentaise, basés sur les circonscriptions romaines. C'était au XIIème siècle, les seules divisions administratives bien nettes alors que l'émiettement des Seigneuries rurales divisait la région en petites unités et que le comte de Savoie commençait à peine à s'imposer dans cette région.

A l'extrémité orientale, le Petit-Saint-Bernard est une porte vers la vallée du Pô. Dès la période Pré-romaine, Polybe y signale un axe de communication important. Ce qui incite au début de notre ère Agrippa, le conseiller d'Auguste, à l'améliorer pour la poste impériale et la Table de Peutinger est le document principal qui fait penser à un trafic intense entre l'Italie septentrionale (Milan) et la vallée du Rhône (Lyon-Vienne). (3)

Au XIIème siècle, cette voie a perdu son importance et le Mont-Cenis a pris le relais pour les communications Est-Ouest à travers les Alpes du Nord, mais au sud de la Tarentaise, trois cols utilisés dès l'Age de Bronze, débouchent sur la voie Mauriennaise : à l'ouest le col de la Madeleine sur le bassin de la Chambre et par là vers le Col du Glandon, le col des Encombres sur le bassin de Saint-Michel de Maurienne et de là vers le col du Galibier, et surtout le col de la Vanoise dont le chemin conflue dans la vallée de l'Arc presque en face du col du Mont-Cenis. Un seul de ces trois cols a une route moderne, d'ailleurs uniquement touristique, mais n'oublions pas en notre siècle où on ne marche plus, qu'avant le moteur, les chemins les plus courts et aussi les plus sûrs passaient par les cols, parfois élevés en altitude. (4)

Vers le Nord, dont l'ouverture vers l'extérieur est moins importante, seul le col du Bonhomme est à signaler, faisant communiquer Bourg-Saint-Maurice par le Vallon des Chapieux et Saint-Gervais par le Val Montjoie (Les Contamines). Il a été certainement emprunté par Saint Pierre II pour rendre visite à son suzerain, l'évêque de Sion. Il est curieux de constater que le diocèse de Sion n'a aucune frontière commune avec la Tarentaise, on calqua les limites de la province ecclésiastique sur celles de l'ancienne province des Alpes Graies et Pennines, créées au IIIème siècle à l'époque de Dioclétien, car la province des Alpes Graies, la civitas Ceutronum, s'étendait vers le Nord dans le Val Montjoie et le Val de Chamonix et ainsi par les cols de la Balme et de la Forclaz communiquait facilement avec les quatre petites cités du Valais. (5)

On ne sait pas quand la vallée du Bonnant et la vallée supérieure de l'Arve furent détachées de la province des Alpes Graies et du diocèse de Tarentaise pour être unies au Faucigny et au diocèse de Genève.

A l'époque de Saint Pierre II, elles n'en faisaient plus partie. L'archidiocèse comprenait donc la vallée supérieure de l'Isère en amont du confluent avec l'Arly et le Beaufortain, qui faisaient partie de la province des Alpes Graies et à cela il faut ajouter le secteur amont de la Combe de Savoie, de Marthod au Nord, à Saint-Vital au Sud, secteur qui appartenait à la province romaine Viennoise et qui fut rattaché probablement à la Tarentaise en échange des vallées du Bonnant et de l'Arve, trop excentriques.

Tel est le territoire alpestre dans lequel vont s'exercer les activités pastorales et temporelles de Saint Pierre II pendant trente trois ans. C'est en 1141, qu'il fut élu par le clergé et le peuple et il en accepta la charge le 14 septembre lors du Chapitre général de Cîteaux (6)

Le diocèse, dont Saint Pierre II devenait le chef, était l'un des plus anciens des Alpes. La tradition lui donne comme fondateur Saint Jacques l'Assyrien, venu du monastère de Lérins, au début du 5ème siècle. Et il en est certain, d'après une lettre du pape Saint Léon qu'il y avait en 450 un évêque à Darentasia. De plus, il n'est pas présomptueux de croire que des communautés chrétiennes devaient exister depuis au moins le IIIème siècle, dans la vallée de l'Isère, le long de la voie romaine de Milan à Vienne-Lyon. Quoiqu'il en soit, c'est à partir du Vème siècle qu'une évangélisation systématique fit progresser à la fois le nombre des chrétiens et aussi celui des communautés paroissiales.

En utilisant avec prudence les titulatures des églises, méthode employée avec bonheur par Georges de Mantayer pour le diocèse de Gap, il est possible de suivre les créations successives des communautés paroissiales.

Dans chaque archiprêtré antérieur à 1792, on trouve un groupe d'églises dédiées à la Vierge, au précurseur, au prince des Apôtres, à un martyr romain, qui sont les plus anciennement fondées. Ce n'est pas présomptueux de dire, malgré l'absence de documents, que toutes ces paroisses sont antérieures au VIIIème siècle. Elles ont été les points primitifs d'évangélisation. Puis avec la progression du nombre des chrétiens, d'autres paroisses furent créées utilisant comme titulaires les Saints les plus vénérés au IX^e et X^e siècle : certains apôtres comme Saint Jacques et Saint André, les populaires Saint Nicolas et Saint Martin. Quant à Saint Jacques, il n'apparaît qu'après le XIIème siècle. Les dernières paroisses créées du XVIème au début du XIXème, ne sont que des démembrements exigés par les populations éloignées de l'église après de longues tractations.

Pour ne pas m'écarter trop du sujet, prenons l'exemple de la Tarentaise en amont de l'Étroit du Siaix - soit 23 paroisses. Les plus anciennes sont le long de la vallée N.D. de Bourg, N.D. d'Aime et probablement Saint Jean-Baptiste de Montvalezan et Saint-Laurent de Montgirod. Au VIII - IXème furent d'abord fondées Saint-André de Bellentre, Saint-Jacques de Longfroy, puis Saint-Nicolas de Macôt, Saint-Martin aux Chapelles et à Hauteville-Gondron, et de Sainte-Foy (IXème). Saint-Michel de Landry avec son annexe de Peisey est plus tardif. Ainsi au début du XIIème siècle 15 paroisses sur 23 étaient organisées. Au XIIIème siècle, deux nouvelles paroisses : Saint-Barthélémy de Granier et Saint-Jacques de Tignes. Les 6 autres sont des démembrements du XVIème (Val d'Isère, Valezan) XVIIIème : (La Côte d'Aime, Les Brévières, La Gurrasz) et au XIXème (Tessens).

Les points primitifs de culte étaient donc le long de la route de fond de vallée puis l'organisation paroissiale a gagné à partir du VIII - IXème siècle les versants.

Ce qui est constaté dans la partie amont du diocèse se retrouve ailleurs ; et au début du XIème siècle, sur les 88 paroisses actuelles qui sont sur le territoire de l'ancien archidiocèse de Tarentaise, 63 au moins existaient, ce qui correspond au 3/4 environ. Ainsi à l'entrée de Saint Pierre II à Moûtiers, il trouvait un tissu assez dense de paroisse, et à Moûtiers, dont la population ne devait guère dépasser le millier, en dehors de la cathédrale où officiait le chapitre des chanoines, existait une église paroissiale : Sainte-Marie.

Pour être complet dans l'organisation du diocèse, il faut signaler les prieurés : ceux qui existent en plus des églises paroissiales et ceux qui sont les églises paroissiales. Des premiers, trois sont à Moûtiers en dehors des remparts : Saint-Martin dépendant du Monastère bénédictin de Nantua, Saint-Alban et Saint-Michel sur le verrou qui domine la ville. (7)

A Aime, le prieuré Saint-Martin, dépendant du célèbre monastère de Saint-Michel de Cluse et à côté de la célèbre basilique, du premier Age roman, garde la nécropole des Briançons, vicomtes de Tarentaise. Le rôle de ces prieurés n'est pas très bien déterminé ; ils semblent plutôt en marge de l'organisation paroissiale ; ce sont des petites communautés suburbaines de religieux, dépendant de monastères plus importants. Par contre les prieurés ruraux (Pralognan, Villette, Allondaz, Gilly, Cléry, groupent quelques religieux prêtres pour assurer le service paroissial, et leur installation est à chercher dans la pénurie des prêtres valables au X et XIème siècles à la suite des incursions barbares et des désordres de l'Eglise.

Un prieuré aussi est installé au petit-Saint-Bernard, mais son rôle est hospitalier- Ayant remplacé pratiquement la "mansioromaine de l'Alpis Graia, depuis VI-VIIème il accueillait les voyageurs, Charlemagne s'était intéressé à un meilleur fonctionnement. Le long de la Tarentaise, des hospices semblables jouaient le même rôle à Bourg-Saint-Maurice, à Aime, à Moûtiers, et à Conflans.

Ce tableau des structures de l'archidiocèse de Tarentaise dans la première moitié du XIIème siècle ne serait pas complet si on ne parlait pas de l'Abbaye de Tamié ; Fondée en 1132. Elle est à l'extrémité du territoire, mais l'un des fondateurs est un archevêque de Tarentaise, cistercien de la Ferté ; Saint Pierre I. (8) Centre de prière contemplative et foyer de charité, son rayonnement commençait à se faire sentir puisque c'est là que le clergé et le peuple tarin vint chercher un chef spirituel pour remplacer un autre qui était indigne de sa fonction. (9)

Si pour Tamié, il est possible d'apprécier la ferveur spirituelle, par contre aucun document permet de juger de la vitalité chrétienne du diocèse. Le biographe de Saint Pierre II noircit considérablement l'action de son prédécesseur Isdraël. N'oublions pas que le genre hagiographique accentue les contrastes et ce n'est pas les quelques années d'épiscopat d'un prélat indigne qui peuvent considérablement influencer sur le comportement chrétien de toute une population. L'on a plutôt jugé Isdraël sur les dilapidations de biens. Donc les passages de la Vie de Saint Pierre II ne peuvent pas nous apporter beaucoup sur la connaissance des pratiques chrétiennes de la population.

La tâche de l'archevêque de Tarentaise se compliquait du fait qu'il avait un rôle politique. Au XIIème siècle il ne portait pas encore d'une façon habituelle le titre de Comte de Tarentaise, mais il avait la réalité des pouvoirs temporels, que lui donnait le "Comitatus"

A la fin du Xème et au début du XIème siècle, Rodolphe III de Bourgogne avait adopté une politique pour limiter la puissance des seigneurs de son royaume. Il donna des pouvoirs judiciaires et fiscaux -le comitatus- à des évêques. La charge épiscopale n'était pas héréditaire et le pouvoir central pouvait facilement y placer parent ou fidèle sujet ; plus tard à partir du XIVème siècle, les comtes de Savoie, en partie héritiers de certaines parties du royaume de Bourgogne, utilisèrent largement cette possibilité.

L'original du diplôme de donation du pouvoir comtal à l'archevêque Amizus est aux archives départementales et c'est le plus ancien document conservé par ce dépôt (996).

Après avoir rappelé l'action de l'archevêque, qui remet de l'ordre dans son diocèse après les ravages des incursions sarrasines Rodolphe III lui donne le pouvoir comtal en Tarentaise en son intégralité. Le laconisme du document amène de nombreuses questions sans réponse. Nous aimerions connaître les pouvoirs précis concédés et surtout le territoire sur lequel devaient s'exercer ces pouvoirs. Tout est dans le vague. L'était-il à dessein, à cause des contestations des seigneurs laïques ?

Ce n'est que dans un document de la fin du XII^{ème} siècle que nous avons quelques précisions. Le premier successeur de Saint Pierre II, le chartreux Aimon de Briançon, appartenant à la famille vicomtale de Tarentaise, obtint de l'Empereur Frédéric I^{er} Barberousse, l'investiture de ses possessions temporelles (6 mai 1186). Là nous avons un aperçu du territoire épiscopal, dont l'expansion ne varia guère jusqu'à l'acte de 1769, qui liquidait le pouvoir temporel des archevêques, alors que la réalité du pouvoir l'était depuis longtemps. Une certaine imprécision subsiste encore à cause des nombreuses enclaves.

D'abord, il est certain que toute la vallée de l'Isère en amont de l'Étroit du Siaix, appartenait, on ne sait depuis quand, au Comte de Savoie, qui le faisait administrer par un vicomte de la noble famille des Briançons. Juste à l'aval de l'Étroit du Siaix, les prélats tarins avaient fait construire le château Saint-Jacques sur le roc Puppin. A l'extrémité aval du diocèse, la limite était Conflans, où l'archevêque avait en Coseigneurie le Castrum. Donc toute la partie de son diocèse, dans la Combe de Savoie, n'était pas incluse dans son domaine temporel. Entre ces deux limites, le Siaix et le verrou de Conflans, la vallée de l'Isère et celles du Doron des Belleville et de Bozel en y ajoutant le Beaufortain forment l'essentiel du domaine archiépiscopal. A l'intérieur de ce dernier, existent des terres dépendant du comte de Savoie : dans le bassin d'Aigueblanche et surtout à Salin ; à quelques kilomètres de Moûtiers, le rocher de Melphe contrôle le confluent des Dorons et les parties inférieures des vallées de Bozel et des Belleville appartenant au Comte de Savoie. C'est de là qu'au XIV^{ème} siècle, celui-ci va pouvoir imposer ses prétentions sur Moûtiers. (10)

Le document, qui nous a permis de présenter le territoire du domaine temporel archiépiscopal, est postérieur de 12 ans à Saint Pierre II. Il ne semble pas que la situation ait été différente au début du XII^{ème} siècle.

De toutes façons, la vie de Saint Pierre II, si riche en interventions arbitrales ne comporte presque pas de différents avec des seigneurs laïcs à l'intérieur de son propre diocèse. L'inventaire des titres essentiels de l'archevêque de Tarentaise signale une convention faite en 1152 entre l'archevêque d'une part et Anselme et Aime de Chentron au sujet du bois de Chentron. Il y est dit que l'archevêque a le droit de faire ce qu'il voudra du dit bois situé entre le Siaix et le Jet Bajard, depuis le sommet du pré et le sommet du dit bois. Et la même année un autre acte entre l'archevêque et Etienne Pannenius, dit que l'archevêque a dans la paroisse de Notre-Dame du Pré les "bans, justices, plaids généraux, droits de chasse et autres droits féodaux". (11)

Ces mentions d'actes amènent quelques remarques. Saint Pierre II n'a pas négligé ses propres affaires temporelles en Tarentaise d'autant plus qu'il est intervenu pour des différents semblables en dehors du Comté de Tarentaise. Citons simplement son arbitrage entre l'évêque de Maurienne et les seigneurs de la Chambre en 1153 et le 25/02/1156 au traité de Saint-Sigismond entre l'évêque de Genève Arducius et Amédée, Comte du Genevois. Dans ces deux diocèses la situation avait dans les rapports entre princes laïcs et évêques des similitudes avec la Tarentaise et dans la suite l'évolution des pouvoirs temporels des évêques a été semblable. (12)

De plus les deux actes cités plus haut situent bien la zone de friction à la limite entre le domaine de l'archevêque et celui du Comte de Savoie dans la vallée supérieure de l'Isère.

Enfin les rapports personnels entre le Comte Amédée III (1103-1148) et Saint Pierre II étaient certainement excellents. Le Comte fort pieux n'a pas été étranger à la fondation de Tamié, dont Saint Pierre II a été le premier abbé. Et avant son départ pour la croisade, à la demande de l'archevêque ; il renonce au droit de dépouille en présence du vicomte de Tarentaise Aimon de Briançon et de ses frères Gonthier, Willien et Aimeric et aussi des autres seigneurs de la province. Le prestige de Saint Pierre II, allié à son souci de justice et de paix, a permis des rapports conciliants entre les seigneurs laïques et l'archevêque de Tarentaise.

Ces rapports avaient été particulièrement troublés par l'élévation à l'épiscopat d'un chapelain du comte de Savoie, Isdraël. Si dans la biographie écrite par Geoffroy d'Hautecombe il y a quelques exagérations, il n'en reste pas moins vrai que nous avons un exemple d'un essai de contrôle par le comte de Savoie du pouvoir comtal, attribué à des évêques, par l'accession à l'épiscopat de parent ou de fidèle ambitieux. Isdraël en abusa trop vite et d'une façon voyante ; il dilapida les biens de son église et l'intervention du pape, probablement sollicité par les plaintes du clergé, ne provoqua aucun remou.

Le clergé tarin se tourna alors vers le monastère de Tamié pour y choisir un archevêque digne. Saint Pierre n'accepta la charge qu'après les instances du chapitre général de Cîteaux le 14 Septembre, jour de l'exaltation de la Sainte Croix. C'est ce même jour qu'il mourra 33 ans plus tard à Bellevaux en 1174. Ce qui fait admettre qu'il a accepté son élection le 14 septembre 1141.

Après son sacre, Saint Pierre II, qui était contemplatif par goût et par vocation, devint un archevêque actif. Dans ses différentes activités, unifiées par le même amour de Dieu et de ces diocésains, il est toujours possible de distinguer un double aspect : celui de l'action personnelle du contact avec les hommes et celui d'institutions à fonder et à perfectionner afin de continuer et rendre efficace dans le temps ses propres activités.

Le lien d'unité de l'homme d'action fut continuellement alimenté par la permanence de sa vocation de moine devenu évêque. "De son train de vie, il ne changea rien; suivant l'exemple de Saint Pierre I son prédécesseur. Gardant son habit monastique, sa table resta toute simple et son sommeil de courte durée. Aux observances que son nouvel état ne lui permettait pas de garder, il s'appliqua à suppléer par d'autres pénitences qui les compensaient largement. Les veilles du monastère furent remplacées par de longues oraisons ; les courses apostoliques, qu'il faisait à pied dans son diocèse où les communications n'étaient pas aisées, prirent la place des travaux des champs. Le silence qu'il observait dans le cloître pour l'amour de Dieu, son état l'empêchait de le garder: il ne voulut le rompre que pour annoncer à son peuple la parole de Dieu" (13).

Le diocèse de Tarentaise avait, nous l'avons vu, une organisation paroissiale suffisante. Saint Pierre entreprit de toutes les visiter. Selon l'expression d'un de ses successeurs au XXème siècle (14), l'évêque est un veilleur dans la nuit. Sa présence au milieu de ses fidèles doit être constante pour rompre la parole de Dieu, pour insuffler l'action de l'Esprit-Saint chez les chefs de communautés et leurs ouailles. Dans les montagnes de Tarentaise, Saint Pierre II trouva quantité de fidèles qui avaient négligé de recevoir le sacrement de confirmation, non seulement des enfants, mais aussi des adultes. Il passa des jours entiers à administrer ce sacrement à des foules qui accouraient des villages pour ne terminer souvent que bien avant dans la nuit. (15)

Lors de ses visites, il put se rendre compte des besoins de chaque paroisse. Il constata d'abord une grande pauvreté, provenant parfois d'ingérences abusives de la part des "optimates", les seigneurs laïques. Il s'appliqua d'abord à recouvrer les dîmes et les revenus, destinés à la subsistance du clergé mais accaparés par des laïcs pour d'autres fins. Lorsqu'il ne pouvait obtenir facilement la restitution, il les rachetait lui-même de ses propres deniers. En 1145 Saint Pierre II obtint du pape Eugène III qu'il déclara nulles et sans effet les ventes et aliénations des biens d'Eglise, faites par son prédécesseur Isdraël. (16) Le droit de dépouille que s'étaient arrogés le Comte de Savoie, le vicomte de Tarentaise et les "optimates" n'était qu'une mainmise sur les biens ecclésiastiques. A la suite d'une demande instante de l'archevêque, les seigneurs renoncèrent solennellement à ce droit, dont ils reconnurent l'injustice. Cette renonciation se fit quelque temps avant le départ en croisade du comte Amédée III ; c'était une occasion favorable. (17)

La pauvreté des paroisses en matériel, en livres et vêtements liturgiques était probablement une lointaine conséquence des destructions sarrasines dans les

Alpes. Un moine cistercien ne pouvait être qu'affligé du manque de décence dans le culte divin. Il incita les responsables des paroisses à doter les églises de ce qui était nécessaire. Là où il n'était pas possible de supporter la dépense, il organisa la collecte des oeufs chaque semaine dans toutes les maisons et se chargea de la vente. Ainsi en peu de temps, il n'exista plus dans le diocèse une chapelle si petite soit-elle, qui ne possédât son calice d'argent. (18)

La cathédrale Saint Pierre de Moûtiers, incendiée au cours des razzias des sarrazins au Xème siècle, fut reconstruite au milieu du XIème siècle selon les techniques et l'art du premier âge roman lombard, déjà utilisées pour la basilique Saint Martin d'Aime vers 1105. D'après Geoffroy d'Hautecombe (19) Saint Pierre II la "couvrit de pierres". S'agit-il d'une simple couverture de Lauzes ? Ne serait-ce pas plutôt une voûte qu'il aurait faite sur la voûte ? En effet comme on le constate à Saint Martin d'Aime, les églises du premier âge roman n'avaient très souvent que l'abside et le choeur voûtés. C'est au cours du XIIème siècle qu'en maints endroits, par crainte d'incendies, on voûta complètement l'édifice. Aucune preuve archéologique ne peut être apportée à cette hypothèse. Car les voûtes de la cathédrale remaniées au XV et XVIIème siècles, s'effondrèrent en 1794.

Par contre ce qui ne fait aucune hésitation dans la traduction, Saint Pierre mit sur sur le faite et les clochers du plomb et décora la cathédrale aussi bien à l'extérieur qu'à l'intérieur d'ornements comme il convient à la maison de Dieu, surtout lorsque celle-ci est dans la capitale de la province et du diocèse. De cette décoration, n'en reste-t-il pas quelques traces sur les portes de communication du choeur avec les chapelles des tours des clochers qui le flanquaient. (20)

Le même souci de simplicité et en même temps de fonctionnel devait se retrouver dans le palais épiscopal et dans les demeures de son clergé, qu'il fit réparer et, quand c'est nécessaire, reconstruire. Geoffroy d'Hautecombe dit que Saint Pierre II ne voulait pas construire pour attirer les regards admiratifs, mais pour la commodité et l'honnête aisance de ceux qui y logeaient.

En arrivant dans son diocèse, aux dires de son biographe, Saint Pierre II se trouvait en face de problèmes graves à l'égard de l'esprit sacerdotal. Mise à part les exagérations des écrits hagiographiques qui procèdent par contrastes, des réformes étaient à faire et la nécessité était accrue par le laisser-aller de l'épiscopat précédent.

Parce que contemplatif, l'archevêque s'attela tout de suite à la réorganisation du clergé de son environnement immédiat, le chapitre des chanoines. Il fallait y remettre un peu de ferveur. L'archevêque donnait l'exemple. Mais pour que la réforme soit plus durable et plus profonde, un règlement était nécessaire. Avec l'agrément du pape Innocent II, il remplaça le chapitre séculier par un chapitre régulier qui suivrait la règle des chanoines réguliers de Saint Augustin. Cette mesure radicale fut appliquée avec doigté. Les anciens chanoines séculiers gardaient leur situation antérieure, mais lorsqu'il se produisait des vacances, celles-ci devaient être comblées par des chanoines réguliers provenant du prieuré de Pralognan. Le pape Eugène III approuva définitivement cette substitution par bulle du 4 des calendes de mars 1145. (21)

Remarquons ici l'action apostolique de Saint Pierre II, pleine à la fois de psychologie humaine et de charité épiscopale. Dans tout changement nécessaire fait par voie autoritaire, il reste toujours à tenir compte des hommes que l'on peut heurter par une application trop brutale des décisions. L'obéissance doit être facilitée par la douceur ferme de celui qui commande même s'il s'agit de chanoines vénérables. Là nous touchons du doigt la sainteté de Saint Pierre II. Ce n'est pas la dénaturer en disant qu'elle a un visage humain.

Nous le comprenons encore mieux lorsqu'il voulut donner aux chanoines des ressources pour une vie matérielle décente et éviter par là des abus et des préoccupations trop matérielles de subsistance, et aussi des contestations avec la mense épiscopale. Comprenant que les revenus du chapitre étaient insuffisants - c'étaient seulement les droits de sépultures dans les églises de Moûtiers et dans les paroisses de Saint Hyppolyte (Saint Paul), Cevins, Feissons, Rognaix et du Pont l'archevêque ajouta les revenus d'autres églises, qu'il eut soin d'énumérer par le détail dans l'acte de partage de 1170 (22) Aussi le nouveau chapitre était en mesure de pratiquer plus largement l'hospitalité.

La même politique fut appliquée aux prieurés suburbains de Moûtiers. Ceux-ci étaient un peu en marge du clergé séculier, qui lui dépendait directement de l'évêque. Ces petites communautés de religieux risquaient de s'affadir spirituellement si elles n'étaient pas rattachées à un monastère plus important. Le prieuré Saint Martin était uni depuis au moins un siècle au monastère bénédictin de Nantua (23). C'était bien.

Par contre, la situation n'était pas identique pour Saint Alban et Saint Michel. Dans ce dernier, le recrutement des religieux se faisait mal et la communauté menaçait de s'éteindre. Alors l'archevêque fit cession du prieuré à Saint Maurice d'Againe et par le même acte, il lui donnait aussi les revenus des églises de Salins, Fessons et Montagny, probablement dans le double but d'assurer une subsistance au prieuré Saint Michel et aussi d'établir des liens entre ces trois paroisses et l'abbaye. Quant à Saint Alban, Saint Pierre II cède le prieuré à la Collégiale Saint Ours de la Cité d'Aoste ; et aussi une paroisse, Montgirod. (24)

Pour les prieurés ruraux, cités au début, l'archevêque eut certainement le même souci de les rattacher à un monastère plus important. Les documents manquent pour l'affirmer avec certitude. Mais c'était la ligne de conduite de Saint Pierre II d'assurer à chaque paroisse un clergé digne.

L'action de Saint Pierre II, la plus connue en Tarentaise, c'est son action charitable, dont l'Aumône de Mai a eu une existence de six siècles.

La vita, écrite par Geoffroy d'Hautecombe cite de très nombreux exemples de charité personnelle du saint archevêque : nourriture donnée à des indigents, tunique cédée en plein hiver sur la route du Petit Saint Bernard. Mais il voulut que la charité à l'égard des pauvres, pour être efficace et durable, devait s'appuyer sur des institutions stables. Il va perfectionner d'anciennes et en créer une nouvelle.

Datant au moins de la période carolingienne, la route du Petit Saint Bernard à Conflans était jalonnée d'hospices pour accueillir les pèlerins et aider les pauvres.

A l'hospice de la Colonne-Joux, relevé de ses ruines un siècle plus tôt par Saint Bernard des Alpes, Saint Pierre II assigna des revenus, notamment sur les églises de Séez et de Montvalezan et le plaça sous la dépendance de Saint Gilles de Verrès au diocèse d'Aoste. (25) Signalons encore une fois le double aspect de l'action de Saint Pierre II, qui marque bien son souci des liens du temporel et du spirituel. Le christianisme est pratiqué par des hommes et non par des anges. D'autre part l'archevêque veut un contrôle du temporel, mis à la disposition des institutions spirituelles.

Aussi l'Hôtel-Dieu de Moûtiers fut rattaché à la Collégiale Saint Ours en Val d'Aoste (1161). Sur le plan matériel, l'archevêque lui céda la moitié de la dîme qu'il possédait sur le territoire de Moûtiers ainsi que la chapelle de Carreto et l'église de la Saulce avec toutes leurs dépendances. Il s'agit évidemment des revenus de cette chapelle et de cette église. (26)

Au sujet de l'aumône de Mai, nous n'avons aucun document précis datant de l'époque de Saint Pierre II. Mais la tradition, illustrée par un tableau à la cathédrale de Moûtiers, lui attribue cette fondation. La vita de Geoffroy y fait allusion implicitement. On en a fait aussi l'honneur à une princesse de la Maison de Savoie, qui habitait le château de Melphe au-dessus de Salins, et à qui la pensée serait venue par la vue de la misère affreuse des paysans du voisinage pendant les derniers mois qui précèdent la moisson. Si elle en a eu peut-être l'idée, la réalisation revient à l'archevêque.

L'Aumône de Mai consistait en une distribution générale de pain qui se faisait par les soins de l'archevêque et aux frais de la mense archiépiscopale, les 28 premiers jours du mois de Mai. Pour la fabrication du pain, on employait le blé de la dîme que la mense prélevait dans les diverses paroisses et qu'on centralisait à cet effet dans les greniers de l'archevêché. Cette aumône était une grosse charge, qui souvent au cours des siècles suivants donnait occasion à des abus. En 1768, l'archevêque Humbert de Rolland substitua à la distribution du pain la remise annuelle à l'hôpital de Moûtiers de 2200 bichets de blé mêlé, que cet établissement prenait à charge de répartir entre les indigents de la ville et ceux des environs. Cette transformation au XVIIIème siècle qui donne un chiffre montre que la fondation de Saint Pierre II avait une réelle importance.

Avec l'aumône de Mai, nous arrivons au terme de la présentation des activités de Saint Pierre II en Tarentaise. Ce ne sont que des coups de flash. La vita de Geoffroy d'Hautecombe s'attarde trop sur les miracles. Nous aimerions en connaître davantage sur l'action pastorale quotidienne de l'illustre archevêque. Les documents en notre possession n'arrivent pas à remplir cette lacune. Cependant ce que les textes apportent justifie suffisamment le prestige qu'il a eu pour intervenir dans les affaires plus importantes dans l'Eglise et en Europe.

BIBLIOGRAPHIE

- (1) Saint Pierre de Tarentaise : Essai historique par un moine de Tamié- Ab-
baye de Saint Martin de Ligugé, 1925, 206 P.- Chne Frédéric Richermoz. Taren-
tasia Christiana- Le diocèse de Tarentaise des Origines au Concordat de 1802.
Tome I, 1928 (le reste du travail, représentant au moins 4 autres volumes, n'est
n'est pas publié, il se trouve dans une collection particulière)- Jacqueline
Roubert. La Seigneurie des Archevêques comtes de Tarentaise du X^e au XVI^e
siècle. Dans Mémoires de l'Académie de Savoie, 6^e série, tome V, 1961, p.35-235-
Pascalein : Histoire de la Tarentaise jusqu'en 1792, Moûtiers; 1903.
- (2) Sa fuite au monastère de Lucelle, au diocèse de Bâle
- (3) cf. F. Richermoz - Tarentasia Christiana p. 107. III
- (4) M. HUDRY. Les cols entre Tarentaise et Maurienne dans Vieux Conflans p. 77 sq.
- (5) Sur les limites de la Province des Alpes Graies, voir P. BROISE
Les Confins entre Allobroges et Centrons, dans Actes du Congrès des Sociétés
savantes de Savoie à Moûtiers, 1964, p; 25.
- (6) Pour les dates de la mort de Saint Pierre II et de son élection cf. AA. SS.
Boll. Maii t. II p. 332 E; note r, et Saint Pierre de Tarentaise par un moine de
Tamié p. 44 sq.
- (7) cf. Tarentasia Christiana p. 235 sq.
- (8) cf. Cistercienser Chronick, 1935 p. 1.
- (9) Isdraël, qui avait été chapelain du comte Amédée III
- (10) Pour le domaine temporel de l'archevêque de Moûtiers, voir Pascalein, His-
toire de la Tarentaise et Jacqueline Roubert : La Seigneurie des Archevêques
Comtes de Tarentaise.
- (11) Académie de la Val d'Isère, Documents I, p. 642 - 643
- (12) Regeste genevois. 344
- (13) Saint Pierre de Tarentaise par un moine de Tamié pp. 53-54 d'après Vita
Cap. I n° 5
- (14) Monseigneur Léon Albert Terrier, évêque de Tarentaise (1938 - 1941) décédé
évêque de Bayonne en 1957.
- (15) A travers les exagérations hagiographiques de la Vita de Geoffroy d'Haute-
combe, son ami et biographe, on rencontre les préoccupations pastorales de Saint
Pierre. Au début du XVII^e siècle, se retrouvent à peu près les mêmes exagéra-
tions pour Monseigneur Anastase Germonio, qui a Tignes aurait confirmé des Veil-
lards.
- (16) Gallia Christiana XII Instr. 382
- (17) Gallia Christiana XII Instr. 382
- (18) cf. Vita de Geoffroy d'Hautecombe AASS Maii II 324 A
- (19) "Cathedram basilicam textit la pidibus" AASS. 324 A
- (20) Cette décoration a été remise au jour lors des restaurations de la fin du
XIX^e siècle par l'architecte Borrel. Il s'agit d'un ensemble de rosaces toutes
différentes.
- (21) Gallia Christiana XII, Instr. 381 - Besson. Mémoires pour l'histoire ecclé-
siastique des diocèses de Genève etc... preuve 22.
Tarentasia Christiana p. 37.

- (22) Gallia Christiana XII Instr. 383 - Besson. o.p. preuve 32
- (23) Tarentasia Christiana p. 235
- (24) Tarentasia Christiana p. 240 et 242
- (25) id p. 108
- (26) id P. 243